

Au cours de l'année scolaire, votre enfant aura la possibilité de s'inscrire à l'association sportive de l'établissement afin de prolonger son activité physique au-delà des cours d'EPS. Celle-ci sera animée par les enseignants d'EPS sur la pause méridienne et/ou le mercredi après-midi.

Votre enfant pourra, par exemple, pratiquer le futsal, le badminton ou le basket-ball, ou encore participer à des événements organisés le mercredi après-midi, tels que le cross (compétition), les raids multi-activités (compétition), une journée de ski de fond ou un après-midi canoë-kayak.

Pour s'inscrire à l'association sportive pour l'année scolaire 2026-2027, il faudra, au mois de septembre, payer une cotisation et remplir un dossier d'inscription. La cotisation correspond à une adhésion obligatoire à l'UNSS, nécessaire pour être assuré durant la pratique sportive.

Les créneaux et les activités seront définis en début d'année scolaire. C'est à ce moment-là que les dossiers d'inscription seront distribués aux élèves et que nous vous demanderons de régler la cotisation de votre enfant. **Aucune inscription ne sera prise au mois de juin. Tout paiement effectué en juin sera considéré comme un don.**



APPEL AUX DON

Afin de mener à bien différents projets qui permettront de dynamiser l'association sportive du collège, nous faisons appel à vous.

Les personnes qui souhaitent nous aider peuvent faire un don et le rapporter, avant le mercredi 27 juin, à Mme Montes, M. Nigou, M. Janaud ou Mme Zardahi. Le don pourra être effectué sous forme de chèque (à l'ordre de l'association sportive du collège Victor Hugo) ou en espèces.

Ces dons nous permettront de proposer aux élèves des actions ponctuelles (tournois avec goûter, par exemple, sorties pour découvrir de nouvelles activités...) ou encore d'acheter du matériel.

Nous vous remercions par avance pour votre geste.

Nom / Prénom de l'enfant :

Je souhaite faire un don de

Je ne souhaite pas faire de don.

MERCI

Les enseignants d'EPS